



**Bilan d'Exploitation 2020
du service public de distribution de gaz**



Sommaire

I-	Les chiffres clés de la concession.....	5
1)	Le patrimoine concédé.....	5
a.	Les canalisations.....	5
b.	Les installations de comptage	7
c.	Les travaux réalisés sur le réseau en 2020	7
2)	Les clients et l'énergie distribuée.....	9
II-	La qualité et la sécurité du service	9
1)	Appels de tiers.....	9
2)	Les incidents 2020 sur la concession.....	10
3)	Taux de satisfaction et réclamations.....	12
III-	Le rapport financier	12
1)	Le compte d'exploitation	12
a.	Les recettes	12
b.	Les charges d'exploitation	12
c.	Synthèse du compte d'exploitation.....	13
2)	Les immobilisations concédées.....	14
3)	La redevance de concession.....	14

PREAMBULE

En 1995, le SIARCE, en tant que l'Autorité Organisatrice de la Distribution de l'Energie (AODE), a inscrit dans ses statuts la possibilité pour ses collectivités adhérentes, de lui déléguer la compétence « gaz ». Cinq communes ont alors délégué leurs compétences gaz au SIARCE : Ballancourt-Sur-Essonne, Itteville, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saintry-Sur-Seine et Vert-Le-Petit.

Au 1^{er} janvier 2018, le SIERME, Syndicat Intercommunal d'Energie pour la Région de Mennecy et des Environs, et la commune de Saint-Vrain ont transféré la compétence gaz au SIARCE.

Au 1^{er} janvier 2019, les communes de La Ferté-Alais et Marolles-en-Hurepoix ont transféré la compétence gaz au SIARCE.

Le SIARCE a repris à son nom l'ensemble des cinq contrats de concession. Par délibération en date du 19 décembre 2019, le SIARCE a regroupé en un seul et même contrat global l'ensemble de ces communes pour des raisons :

- de simplification : 1 seul contrat à gérer au lieu de 5 et le contrat de La Ferté-Alais arrivait à échéance le 13 février 2020,
- financières : la redevance versée R1 par GRDF pour ce nouveau périmètre sera augmentée.

C'est ainsi que l'avenant n°5 au contrat de concession historique du SIARCE a permis d'étendre le périmètre de la concession aux communes du SIERME, de Saint-Vrain, de La Ferté-Alais et de Marolles-en-Hurepoix. A noter que cet avenant met fin, à sa date d'effet, aux quatre autres contrats du SIERME, de Saint-Vrain, de La Ferté-Alais et de Marolles-en-Hurepoix.

La date d'échéance du contrat global est fixée au 29 septembre 2026.

Le tableau et la carte suivants récapitulent la répartition de cette compétence :

COMPETENCE
Gaz et électricité

Communes
Auvernaux
Ballancourt-sur-Essonne
Champcueil
Chevannes
Corbeil-Essonnes
Le Coudray-Montceaux
Echarcon
La Ferté Alais
Fontenay-le-Vicomte
Itteville
Marolles en Hurepoix
Mennecy
Nainville-les-Roches
Ormoy
Saint Germain-lès-Corbeil
Saint-Vrain
Vert-le-Grand
Vert-le-Petit
Villabé



COMPETENCES 2020

Gaz et électricité

- Non Déléguée
- Déléguée

Source:
IGN: BD ADMINEXPRESS - 2018
Carte SIARCE-SIGNE août 2020

I- LES CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION

1) Le patrimoine concédé

Le réseau de distribution de gaz naturel est constitué de :

- Postes de détente réseau ou client dont la fonction est d'abaisser la pression du gaz naturel jusqu'à un niveau compatible avec l'utilisation des clients.
- Canalisations qui permettent le transit du gaz naturel depuis les postes de détente jusqu'aux branchements des clients. L'essentiel des canalisations est aujourd'hui en « moyenne pression », c'est-à-dire à une pression de service de 4 bars. Ces tuyaux sont de plus faible section et donc moins encombrants dans le sous-sol que ceux utilisés pour les réseaux « basse-pression ».
- Branchements qui relient les canalisations aux habitations, immeubles ou sites industriels. Les branchements peuvent être munis d'un détendeur, si la pression de la canalisation à laquelle ils sont reliés est la moyenne pression. En effet, la pression d'utilisation pour les usages domestiques (gazinière, chaudière...) est de l'ordre de 20 mbar (« basse pression »). Ce détendeur assure également une fonction de sécurité en coupant automatiquement l'arrivée du gaz naturel en cas d'incident en aval.
- Installations de comptage

a. Les canalisations

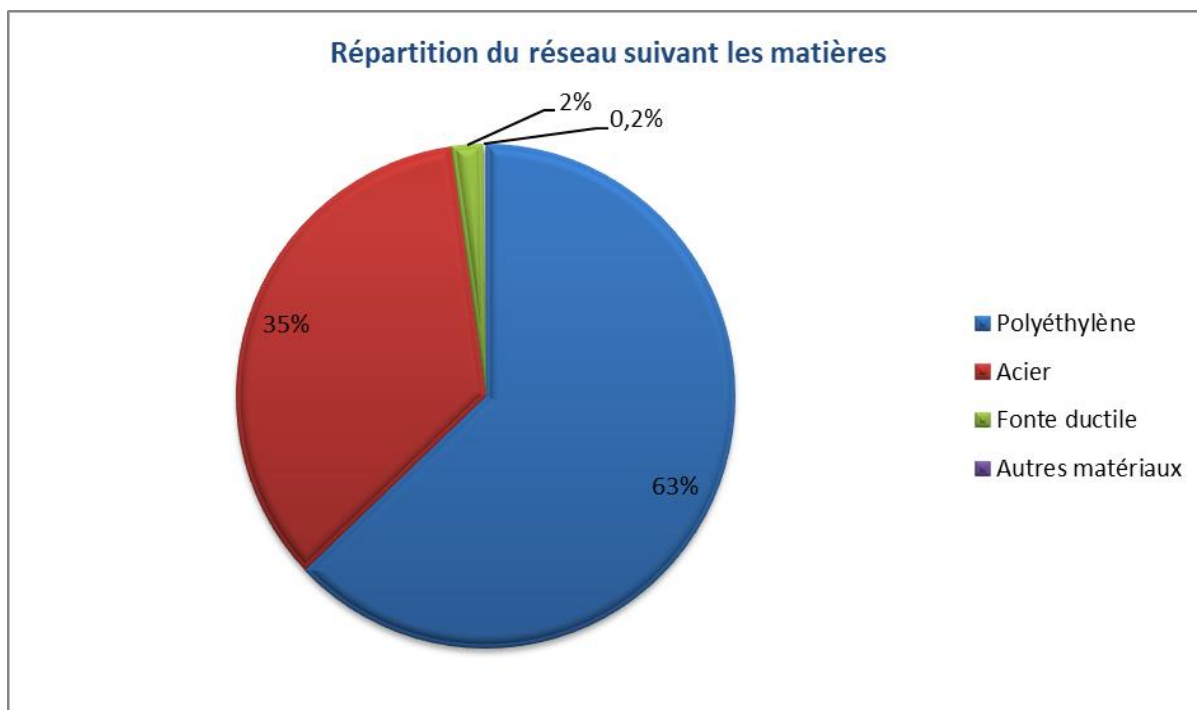
- **Linéaire de réseau concédé**

Le réseau concédé à GRDF est réparti en deux types de pression, la basse pression et la moyenne pression. Le linéaire est réparti comme suit :

⇒ *Inventaire des réseaux*

Ouvrages concédés (en km)			
Concession - SIARCE	2019	2020	Variation 2019-2020
Total Canalisation Basse Pression	19,13	19,15	0,02
Total Canalisation Moyenne Pression	418,39	420,49	2,1
TOTAL	437,52	439,64	2,12

Le service de distribution du gaz naturel sur le périmètre est composé à 96% de réseau « moyenne pression ».



- **Age du réseau**

L'âge moyen des réseaux est de 32 ans.

- **L'indice de connaissance du patrimoine**

L'indice de connaissance du patrimoine permet d'évaluer la progression de la connaissance du patrimoine au fil des années. L'indice est constitué de sous indicateurs répartis en trois catégories (inventaire, cartographie et autres éléments de connaissance et de gestion).

Au niveau national, l'indice de connaissance du patrimoine est de 89.

Indice de connaissance du patrimoine (note/100)	
SIARCE	89

b. Les installations de comptage

Entre 2016 et 2017 a commencé une phase pilote de déploiement des compteurs communiquant appelés GAZPAR dans 24 communes représentatives du territoire national. Ces premières installations ont été concluantes.

A fin 2018, plus de 2,5 millions de dispositifs de comptage ont été installés en France. En parallèle, le déploiement de concentrateurs s'est poursuivi pour atteindre 1500 équipements assurant ainsi le relais entre les compteurs et les systèmes d'information de GRDF.

En 2020, GRDF indique que 9980 compteurs communicants ont été installés sur la concession.

Nombre de compteurs communicants sur la concession		
SIARCE	2020	Taux de déploiement
	10672	40,5%

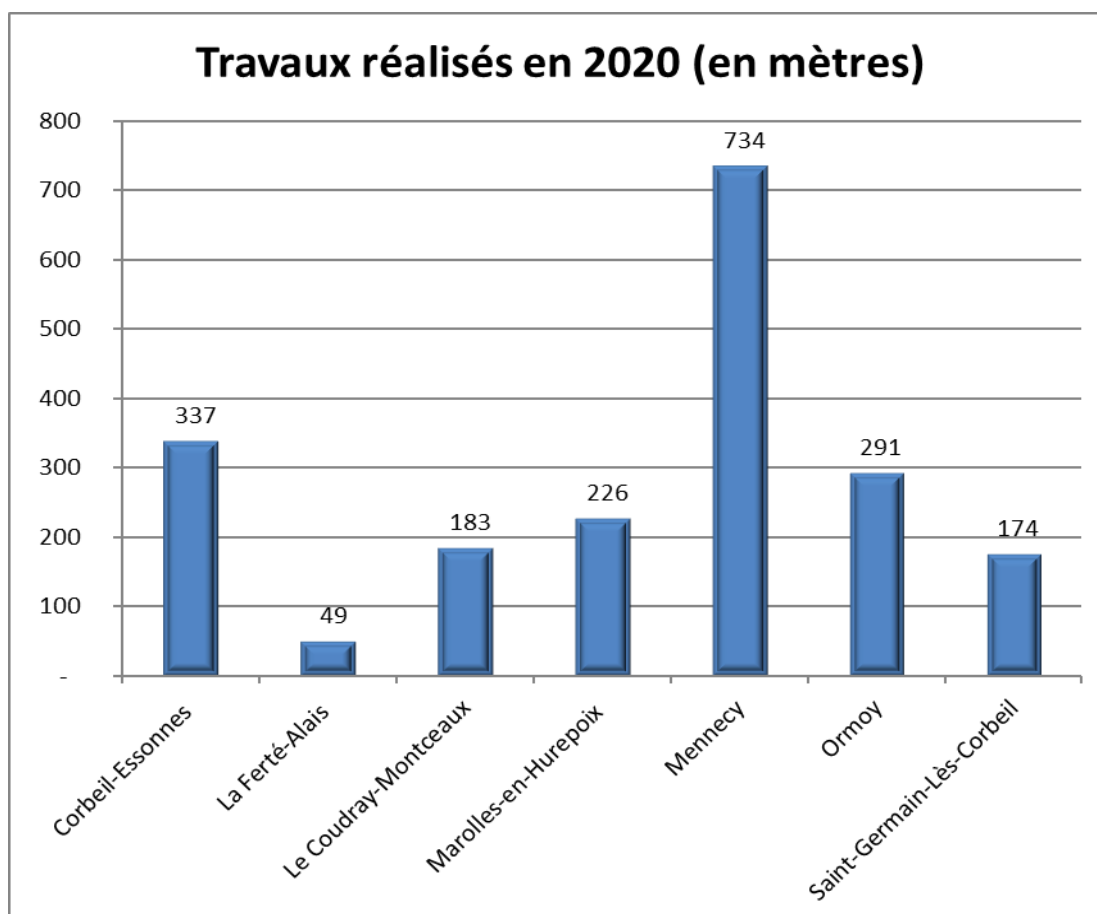
c. Les travaux réalisés sur le réseau en 2020

- Type de travaux réalisés

Les différents types des travaux rencontrés sont :

- des travaux raccordements et transition écologique. Ces travaux consistent à raccorder des nouveaux clients, directement sur le réseau ou grâce à des extensions de réseau mais aussi des unités de production de biométhane ou des stations GNV (Gaz Naturel Véhicule),
- de modification d'ouvrages à la demande de tiers qui concernent le renouvellement des réseaux, centré sur les réseaux en fonte ductile, cuivre et certains réseaux acier ainsi que, concomitamment, le renouvellement des branchements et ouvrages collectifs,
- d'adaptation et de modernisation des ouvrages qui sont centrés sur l'optimisation des actifs au profit de la sécurité, du respect de la réglementation, de la continuité d'acheminement et du développement durable.

Travaux réalisés en 2020 (en mètres)				
Communes	Raccordements et transition écologique	Modification d'ouvrages à la demande de tiers	Adaptation et modernisation des ouvrages	Total
Corbeil-Essonnes	268		69	337
La Ferté-Alais	49			49
Le Coudray-Montceaux	171	12		183
Marolles-en-Hurepoix			226	226
Menecy	715		19	734
Ormoy	291			291
Saint-Germain-Lès-Corbeil		169	5	174



Communes	Rue
Corbeil-Essonnes	ZAC de la montagne des glaises - Impasse Minerva - avenue Carnot
La Ferté-Alais	Boulevard de la Gatine
Le Coudray-Montceaux	Chemin de la Julienne - Rue du puit
Marolles-en-Hurepoix	Rue de Gaillon
Mennecy	Rue du saule Saint Jacques - Rue de l'abreuvoir - Rue François Mansart - Boulevard Charles de Gaulle
Ormoy	ZAC de la plaine Saint Jacques - Rue de la plaine d'Ormoy
Saint-Germain-Lès-Corbeil	Avenue du général Leclerc - Rue Paul Claudel

Les travaux 2020 ont eu lieu principalement sur les communes de Mennecy et Corbeil-Essonnes et minoritairement sur les communes La Ferté-Alais, Le Coudray-Montceaux, Ormoy, Saint-Germain-Lès-Corbeil et Marolles-en-Hurepoix.

2) Les clients et l'énergie distribuée

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de clients entre 2019 et 2020 ainsi que les quantités de gaz acheminées pour l'ensemble du territoire :

Clients raccordés au réseau public			
		2019	2020
SIARCE	Nombre de clients	25 214	25 326
	Quantité de gaz acheminée (en GWh)	673	612

Le nombre de clients est en légère augmentation, et la quantité de gaz pour le service de distribution de gaz naturel est en légère baisse entre 2019 et 2020, sur l'ensemble de la concession.

II- LA QUALITE ET LA SECURITE DU SERVICE

La qualité et la sécurité de la distribution du gaz sont appréciées au travers de plusieurs critères :

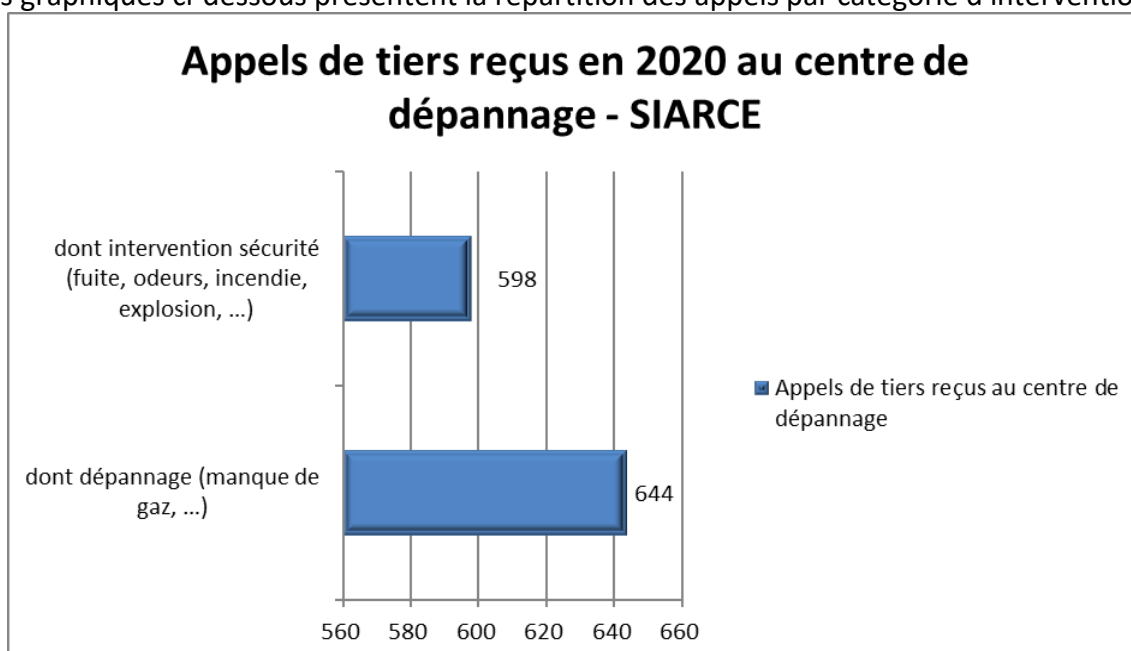
- Nombre d'appels de tiers
- Nombre d'incidents
- Nombre de dommages aux ouvrages de distribution

1) Appels de tiers

En 2020, les appels de tiers que sont les clients, les pompiers, les collectivités locales, ... au niveau du Centre d'Appel Dépannage sur le territoire sont répartis comme suit :

Appels de tiers reçus au centre de dépannage				
		2018	2019	2020
SIARCE	Total des appels de tiers	1 012	894	1 242
	<i>dont dépannage (manque de gaz, ...)</i>	544	469	644
	<i>intervention sécurité (fuite, odeurs, incendie, explosion, ...)</i>	468	425	598

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des appels par catégorie d'interventions :



La majeure partie de ces interventions concernent le manque de gaz.

2) Les incidents 2020 sur la concession

GRDF doit dresser dans son rapport annuel la liste et la description des différents incidents et éventuellement accidents survenus.

Le rapport présenté au titre de l'exercice 2020 regroupe les incidents selon plusieurs catégories. Il n'apporte aucune précision sur les incidents que ce soit en termes de localisation, intervention, gravité, conséquences et mesures prises.

Les incidents recensés par GRDF en 2020 sur le territoire sont de :

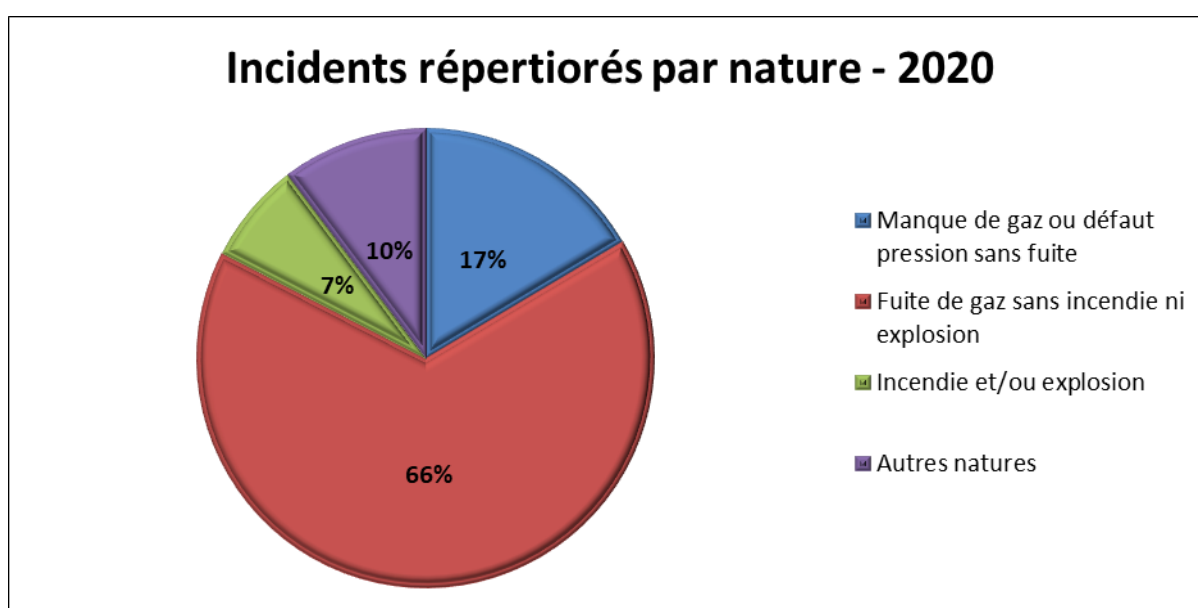
Nombre total d'incident			
	2018	2019	2020
SIARCE	454	429	545

Une forte hausse des incidents est à constater sur l'ensemble de la concession.

La déclinaison par nature de ces incidents est la suivante :

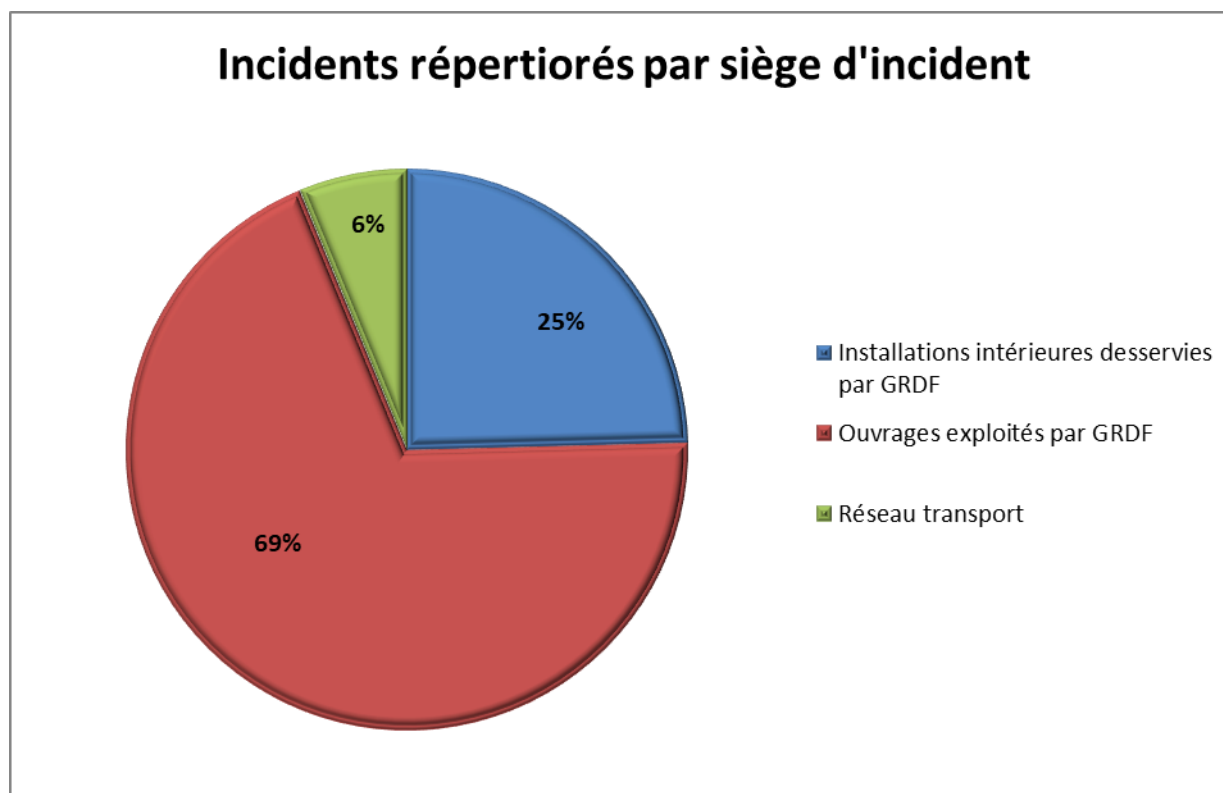
Incidents répertoriés par nature				
		2018	2019	2020
SIARCE	Manque de gaz ou défaut pression sans fuite	140	102	90
	Fuite de gaz sans incendie ni explosion	202	199	360
	Incendie et/ou explosion	37	55	39
	Autres natures	75	73	56

Les incidents classés dans la catégorie "autre nature" concernent des dommages aux ouvrages sans fuite ni manque de gaz, des équipements cassés, manquants ou disparus, des bruits nécessitant le changement de l'appareil, présomption d'intoxications oxycarbonées...



La déclinaison par siège d'incidents est la suivante :

Incidents répertoriés par siège d'incident				
		2018	2019	2020
SIARCE	Installations intérieures desservies par GRDF	88	78	134
	Ouvrages exploités par GRDF	334	300	377
	Réseau transport	32	51	34



69 % des incidents sont survenus sur des ouvrages exploités par le distributeur. Les autres incidents sont intervenus après compteur (25 %) ou sur les ouvrages exploités par le transporteur (6%).

3) Taux de satisfaction et réclamations

Le taux de satisfaction (au niveau régional) ainsi que le nombre de réclamation (à l'échelle de la concession) est présenté ci-dessous :

Satisfaction des clients				
		2018	2019	2020
SIARCE	Nombre de réclamations	90	114	247
	Taux de réponse sous 30 jours	100%	98%	97%
	Taux de satisfaction des particuliers lors d'un raccordement *	88,5%	88,8%	87,6%

* échelle régionale

III- LE RAPPORT FINANCIER

1) Le compte d'exploitation

a. Les recettes

Les recettes proviennent essentiellement des factures d'acheminement des quantités de gaz livrées aux clients par les différents fournisseurs, le tarif appliqué aux usagers est péréqué nationalement et publié par les pouvoirs publics sur proposition de la commission de régulation de l'énergie.

Les autres recettes proviennent de prestations GRDF facturées à l'acte comme la participation des clients aux raccordements et aux travaux.

Produits d'exploitation (k€)				
		2018	2019	2020
SIARCE	Chiffre d'affaires			
	<i>dont recettes d'acheminement</i>	7 908	7 987	7 725
	<i>dont recettes de prestations</i>	699	622	592
	Total des produits	8 607	8 608	8 317

Le total des produits en 2020 est en baisse par rapport à 2019.

b. Les charges d'exploitation

Le détail des charges d'exploitation est présenté ci-après :

Charges d'exploitation (k€)				
		2018	2019	2020
SIARCE				
	Charges d'exploitation	3 979	3 994	4 269
	Charges d'investissements	3 199	3 278	3 197
	Total des charges	7 178	7 271	7 466

En 2020, les charges ont légèrement augmenté.

c. Synthèse du compte d'exploitation

Résultats : Total des produits - total des charges (k€)				
		2018	2019	2020
SIARCE	Total produits	8 607	8 608	8 317
	Total charges	7 178	7 271	7 466
	Résultats	1 429	1 337	850
	<i>dont impact climatique</i>	-112	-199	-360
	<i>dont contribution à la concession à la péréquation tarifaire</i>	985	1 101	878
	<i>dont part locale de la performance nationale de l'entreprise</i>	556	435	333

Le rapport d'activité du concessionnaire ne permet pas de calculer la marge dégagée par GRDF à l'échelle des concessions.

En effet, il convient de scinder le résultat, différence entre les recettes et les charges, en trois items :

- L'impact du climat sur les recettes. Un impact climatique négatif signifie que les recettes de GRDF ont été inférieures à la prévision de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) en raison d'un climat globalement plus chaud que le climat moyen.
- La contribution à la péréquation tarifaire. Une contribution à la péréquation tarifaire négative signifie que la concession bénéficie du système de solidarité national.
- La part locale de la performance nationale de l'entreprise qui comprend la marge mais aussi, en grande partie, l'apurement de l'impact climatique (lissage sur 4 ans) et des impayés désormais imputés sur la part acheminement du gaz (part GRDF).

2) Les immobilisations concédées

Lorsqu'un ouvrage est construit, il peut avoir été financé en partie par :

- GRDF
- Les tiers (aménageurs, lotisseurs...) grâce à la mise à disposition de tranchées par exemple. Ces mises à disposition de tout ou partie d'ouvrages sont valorisées grâce à un barème
- L'autorité concédante

Variation et valeur des ouvrages concédés (en k€)				
		Valeur nette réévaluée fin 2018	Valeur nette réévaluée fin 2019	Valeur nette réévaluée fin 2020
SIARCE	Biens concédés	25 500	25 038	25 006
	<i>Branchements</i>	10 381	10 246	10 204
	<i>Premier établissement hors branchements</i>	9 036	8 867	14 802
	<i>Renouvellement hors branchements</i>	6 083	5 925	
	Autres biens	2 725	2 730	3 628
	TOTAL	28 226	27 768	28 634

Où, la valeur nette réévaluée représente les charges liées aux investissements que les usagers auront encore à payer à travers la part acheminement de leur facture.

3) La redevance de concession

La redevance dite R1 est une redevance fonctionnement. Elle a pour objet le financement par les clients au travers des recettes d'exploitation, des frais supportés par l'autorité concédante pour l'exercice de ses pouvoirs.

Flux financiers R1 Gaz (en €)			
	2018	2019	2020
SIARCE	64 297	64 384	72 491

Elle est reversée en totalité aux communes et/ou EPCI ayant transféré la compétence.

A noter qu'à compter de l'année 2021, le SIARCE a délibéré le 10 décembre 2020 pour conserver la totalité de la redevance R1.